# LA PLAINE DE CHAUTAGNE -LES ALLUVIONS DU RHÔNE AMONT

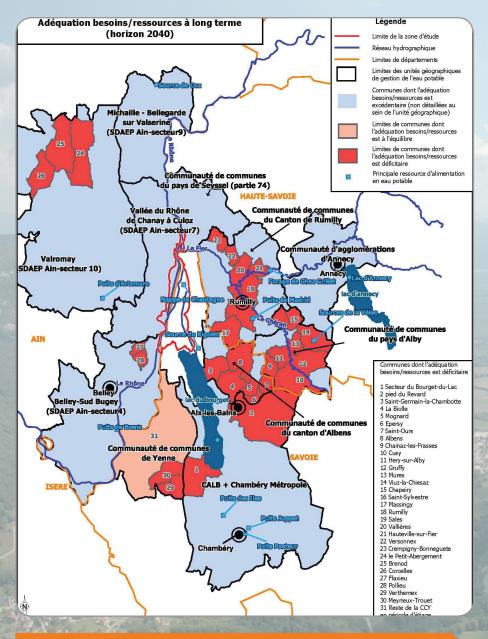


**IDENTIFICATION ET PRESERVATION** 

DES RESSOURCES MAJEURES EN EAU SOUTERRAINE

POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE





Cartographie de l'adéquation besoin ressource à long terme autour de la plaine de chautagne

Le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) Rhône Méditerranée 2010–2015 a identifié les ressources en eau souterraine à préserver prioritairement pour l'usage d'alimentation en eau potable actuelle et future en fonction :

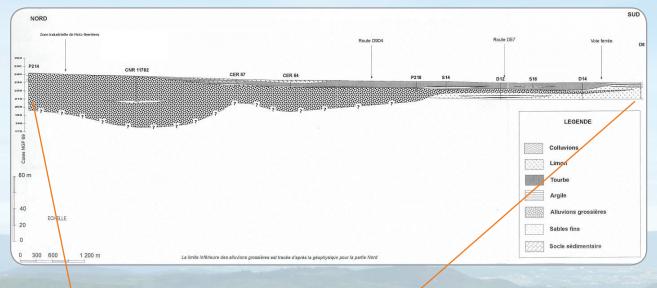
- d'une qualité d'eau compatible avec un usage d'eau potable,
- d'un potentiel quantitatif susceptible d'alimenter d'importants bassins de population,
- de leur situation par rapport aux zones de forte consommation.

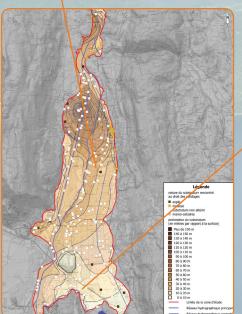
L'aquifère de la plaine de Chautagne - Rhône amont constitue une ressource patrimoniale majeure actuelle et future, l'une des plus importantes en Rhône-Alpes.

Dans l'organisation actuelle de la distribution d'eau potable, les ressources en eau de plusieurs communes pourraient être inférieures aux besoins, en Chautagne et bien au-delà en Savoie, Haute-Savoie et dans l'Ain.

La plaine de Chautagne offrirait une ressource de substitution, de diversification et de secours pour de vastes territoires.

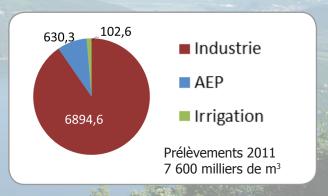
### Une nappe à fort potentiel





Carte de la profondeur du mur des alluvions aquifères

Un paléo-lac a occupé la plaine de Chautagne suite à la dernière glaciation. Il s'est comblé avec les alluvions du Rhône et du Fier, offrant une importante épaisseur de matériaux aquifères dans la partie amont de l'actuelle plaine du Rhône.



Cette forte productivité permet actuellement le prélèvement de plus de 7 Mm³ d'eau dont 90 % sont dédiés à l'industrie. L'alimentation en eau potable représente environ 8 % des volumes prélevés et l'irrigation moins de 1 %. Les quantités annuelles prélevées augmenteront certainement dans les années futures.

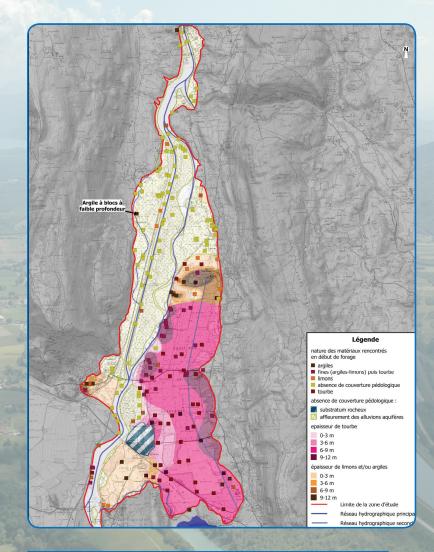
Malgré ces importants volumes prélevés en nappe, aucun déficit quantitatif n'a été observé.

#### Une nappe de bonne qualité hors des secteurs tourbeux mais vulnérable

Les matériaux aquifères sont recouverts par des formations superficielles tourbeuses. Cette couverture met en charge la nappe des alluvions, dégradant sa qualité par la mise en solution de fer et manganèse et rendant compliquée toute exploitation des eaux souterraines.

La rive droite du Rhône et la partie amont de la rive gauche (plaine de Serrières-en-Chautagne) sont dénuées de couverture superficielle. La qualité des eaux souterraines est bonne et compatible avec la production d'eau potable dans ces secteurs.

Cette absence de protection naturelle de la nappe contre le risque de pollution depuis la surface couplée à la faible profondeur des niveaux d'eau rendent la nappe très vulnérable (notamment vis-à-vis des pressions polluantes anthropiques).



Nature des terrains de couverture

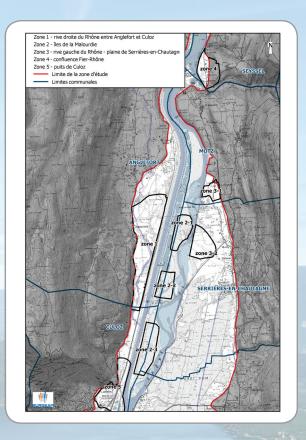
#### Zones stratégiques

5 zones stratégiques ont été déterminées en fonction de leur intérêt actuel et futur pour la production d'eau potable, c'est à dire :

- du caractère aquifère de la zone, qui doit offrir un potentiel d'exploitation important. Les zones les plus intéressantes correspondent aux zones de grande épaisseur aquifère ou connectées au cours d'eau,
- de la qualité des eaux souterraines qui doit être compatible avec la production d'eau potable.
  Toute la rive gauche du Rhône, recouverte de tourbe ne répond pas à ce critère,
- des pressions polluantes, n'impliquant pas un risque de pollution accidentelle ou à long terme de la ressource.

5 secteurs, déjà exploités ou présentant des intérêts pour une exploitation future, ont été identifiés.

Les secteurs déjà exploités sont basés autour des captages existants. Les secteurs futurs correspondent aux zones les plus propices à l'implantation d'un nouveau captage.



## Proposition d'action et préservation de la ressource

L'occupation du sol et les activités sur ou à proximité des zones stratégiques ne doivent pas compromettre une éventuelle exploitation des ressources souterraines. Dans ce cadre, une vigilance particulière pour préserver ces zones est nécessaire :

- Des compléments de connaissances sur les pressions polluantes seront nécessaires pour l'augmentation de la production au droit des captages existants ou la mise en service de nouveaux captages.
- Les zones doivent être portées à connaissance et inscrites par les collectivités dans les documents de planification et d'urbanisme (Schéma de Cohérence Territoriale, Plan Local d'Urbanisme, Plan d'Occupation des Sols...).
- Les zones stratégiques actuellement exploitées sont déjà en partie préservées par les périmètres de protection. Au-delà des dispositifs réglementaires existants, des précautions doivent être prises pour assurer la qualité de l'eau sur le long terme.
- Les zones stratégiques futures se trouvent soit en milieu agricole soit en zone naturelle et éventuellement en zone inondable. Les pressions foncières sont maîtrisées grâce au PPRI, SCOT et PLU.
- Cactivité agricole sur ou à proximité d'une zone stratégique présente peu de risque si elle est effectuée dans le respect de l'environnement.









Ressource stratégique par excellence, l'aquifère de la plaine de Chautagne - Rhône amont peut pourvoir dans le futur aux besoins des populations bien au-delà du territoire de Chautagne



2, RUE DU TOUR DE L'EAU 38400 SAINT-MARTIN-D'HERES AGENCE.DE.GRENOBLE@BURGEAPFR

WWW.BURGEAP.FR

Crédit photo : Communauté de Communes de Chautagne

Illustrations-conception: BURGEAP



